Le magazine municipal
N° 58 - décembre 2022

BILLY infos

Ville de Billy-Montigny

Ville hôte pour les Jeux Olympiques 2024

20 TERRE DE JEUX 24

Festivités

LE PÈRE-NOËL NOUS A RENDU VISITE !

Bruno TRONI, Maire et le Conseil Municipal

vous adressent leurs vœux de Bonheur, de Santé, et de Prospérité pour cette nouvelle année

2023

Toutes les informations sur le site **www.billy-montigny.fr** et sur la page Facebook **/ville.billy.montigny**

INFOS PRATIQUES

Pratique

Klaxit: une application pour covoiturer

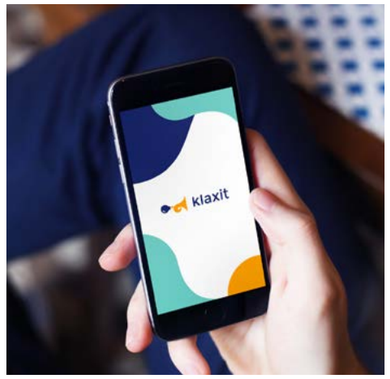

Avez-vous déjà pensé au covoiturage pour vos trajets domicile-travail ?
En tant qu'habitant de Billy-Montigny, vous pouvez désormais covoiturer gratuitement* !
Le réseau TADAO, via l'application mobile KLAXIT, vous permet de gagner au minimum 4€/jour en tant que conducteur,

C'est donc le moment de vous lancer avec l'application mobile KLAXIT.
Offre sans aucun engagement.

Plus d'infos sur
www.artois-mobilites.fr/la-mobilite-sur-le-territoire/covoiturage-de-proximite/

Les gestes barrières doivent évidemment être respectés pendant vos trajets. Nous vous conseillons également d'aérer autant que possible le véhicule avant, pendant et après votre covoiturage.

**voyager gratuitement si vous êtes un passager en raison d'un aller-retour maximum par jour.*

Santé

Mutuelle Just

La municipalité a mis en place une mutuelle communale depuis plusieurs semaines. Elle s'adresse aux habitants et à toute personne travaillant sur la commune.
Si vous souhaitez obtenir un devis, plusieurs solutions s'offrent à vous:

- par téléphone au ***0 809 546 000***
- par internet sur ***just.fr***
- en prenant rendez-vous lors des permanences au centre Pablo Picasso le ***5 JANVIER***, le ***26 JANVIER***, le ***16 FÉVRIER***, le ***16 MARS***, le ***20 AVRIL***, le ***18 MAI***, le ***15 JUIN*** ou le ***20 JUILLET***, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Pêche

Assemblée des Percoteux

Le DIMANCHE 15 JANVIER 2023 à partir de 10h au Foyer Emile Louis. Se munir de la carte de pêche 2022.

Association

Restos du Cœur

Les inscriptions pour Les Restos du Cœur se poursuivent le jeudi à 10h30.
Contact : **M. Pecqueur**
au 03 21 76 88 84

Rencontres

Rendez-vous avec vos élus

Les élus vous donnent rendez-vous ***DIMANCHE 15 JANVIER*** sur le marché, 10h face au centre Picasso, pour déguster avec vous la galette des rois.

ETAT CIVIL

Naissances

Adam Taki, le 03-11 à Lens ;
Lylou Bober, le 04-11 à Lens ;
Lyam Delahaye, le 08-11 à Lens ;
Melissa Follet, le 12-11 à Lens ;
Diego Nowak, le 12-11 à Lens ;
Abel Buquet, le 22-11 à Seclin ;
Aaron Tordeux, le 25-11 à Lens.

Décès

Jeannine Tribout ép. Fleurant, 86 ans ;
Maurice Bayard, 70 ans ;
Farid Ould Rabah, 51 ans ;
Jean-Marc Seulin, 71 ans.

Sommaire

- **P. 4 : Repas de la Sainte Barbe et de la Saint Eloi, un rendez-vous toujours aussi prisé.**
- **P. 5 : Personnes âgées, un lien privilégié avec la municipalité.**
- **P. 6 et 7 : Le Père-Noël a fait escale dans les écoles !**
- **P. 8 et 9 : L'espace culturel Léon Delfosse, le centre de loisirs et les associations à l'heure de Noël !**
- **P. 10 et 11 : Les collégiens passent en revue Octobre Rose, la musique espagnole, les livres et revient sur la rentrée des élèves en 6e.**
- **P. 12 : Un programme culturel de fête à la médiathèque Nelson Madiba Mandela.**
- **P. 13 : Sainte Barbe, des festivités intergénérationelles.**
- **P. 14 : Recensement de la population, c'est pour bientôt !**

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication

Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

La rudesse de la météo ainsi que la sobriété énergétique demandée par le gouvernement en ce mois de décembre ne nous ont pas empêchés de vivre pleinement cette fin d'année 2022. Vous avez été encore plus nombreux à répondre présents à notre invitation au banquet des aînés de la Sainte Barbe et de la Saint Eloi et nous vous en remercions. Quel plaisir cela a été pour nous en allant aussi à votre rencontre au porte à porte !

La Sainte Barbe a également été célébrée de manière intergénérationnelle par le biais de plusieurs initiatives. La médiathèque n'était pas en reste et a concocté un programme culturel de fêtes sur mesure pour tous. Quant à l'espace culturel Léon Delfosse, son programme pour l'année 2023 vous sera dévoilé sous peu et de belles surprises vous attendent !

Nous nous dirigeons vers une nouvelle année, qui, espérons-le, sera meilleure. A cet effet, nous entamerons mi-janvier la campagne de recensement de la population qui nous permettra de faire un état des lieux de notre population pour toujours mieux répondre à vos besoins. Merci de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Quant à moi, au nom de la majorité billysienne, je vous souhaite bonheur et prospérité pour cette nouvelle année !

Votre Maire,
Bruno Troni

Repas des aînés

Un rendez-vous toujours aussi prisé !

A l'occasion de la Sainte Barbe et de la Saint Eloi, la municipalité a de nouveau convié les aînés pour le traditionnel banquet biannuel à la salle Paul Eluard ce jeudi 8 décembre.

Ils étaient venus nombreux, presque 400, les seniors invités par la municipalité à participer à un après-midi festif et gustatif ! Quel plaisir pour les élus que de partager ces moments avec la population.

Alors que l'amicale du personnel communal assurait la buvette, les convives se sont sustentés d'un succulent repas accompagné d'une animation musicale.

Marceline Brebion, adjointe au Maire déléguée aux personnes âgées, a tenu son traditionnel discours en préambule des festivités.

Rencontres

La convivialité à domicile avec les élus !

A l'approche des fêtes de fin d'année, il est de coutume que les élus de la municipalité aillent à la rencontre des billysiens de plus de 75 ans n'ayant pas participé aux repas des aînés.

C'est ainsi qu'ils ont parcouru l'ensemble de la ville, au porte à porte, pour remettre en mains propres un assortiment de mets du terroir pour agrémenter les repas de fêtes.

Cette initiative est à chaque fois plus que bienvenue. Elle donne lieu à des échanges courtois durant lesquels les habitants font part de leurs réflexions.

38 colis couples et 316 individuels ont été distribués

Rencontre

Les élus en visite au foyer des personnes âgées

A l'approche du réveillon de Noël, les résidents du foyer de personnes âgées ont eu droit à un repas festif un peu en avance avec une animation musicale. Bruno Troni, Maire, accompagné de Nathalie Megueulle et Marc Eeckman, a saisi cette occasion afin d'aller à leur rencontre pour leur offrir le colis d'assortiment de mets du terroir et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Ceci étant, la municipalité rend visite régulièrement à ces résidents et notamment par le biais des services municipaux tout au long de l'année.

Quand la médiathèque Nelson Mandela s'exporte

Les résidents du foyer Guy Mollet reçoivent chaque mois la visite d'une médiathécaire secondée par des bénévoles. Une aubaine pour nos aînés moins valides qui affectionnent ce moment de partage.

Le rendez-vous est attendu ... Un mois c'est le prêt de livres et le temps de jeu. La rencontre ne consiste pas seulement à du portage de livres, c'est une animation à part entière. Marie-Pierre Guinet, référente adultes, procède aux prêts de livres.

Non loin, Claude, bénévole, installe le temps de jeux. Cela devient un moment d'échange important pour la personne âgée qui a parfois de longues journées. La relation humaine est essentielle. Ces jeux de société stimulent la mémoire et l'observation des résidents, dans une ambiance très conviviale. Les éclats de rire ne sont pas rares !

Le mois suivant, la médiathèque propose une animation à thème. Marie-Pierre, entourée des bénévoles Marie-Christine et Guy, questionnent, stimulent, lisent à voix haute, parfois en patois mais toujours pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Un service Solidarité

Une fois par semaine, un agent du CCAS intervient accompagné d'un jeune qui effectue un service civique.

La relation se crée peu à peu avec les résidents du foyer et les intervenants municipaux ; un rapport de confiance s'installe et des animations sont mises en place : ateliers manuels, temps de jeux de société et diffusions de films pour les tenir informer de l'actualité cinématographique.

Mais au-delà de ces ateliers, l'agent en lien avec le CCAS, est à même de proposer un accompagnement si besoin spécifique à ces personnes, comme l'aide au transport ou la gestion de dossiers spécifiques.

Plus de renseignements au 03 21 76 23 00

Béatrice, chargée du transports des personnes âgées, entretient un contact humain avec les habitants

Billy-Montigny célèbre Noël !

Le Père-Noël a fait escale dans les écoles

Comme il est de coutume, le Père Noël et ses neuf rennes ont commencé leur tournée dans les écoles maternelles billysiennes et certaines associations locales.

C'est avec des cadeaux plein la hotte que le bonhomme rouge à la barbe blanche est venu à la rencontre de nos enfants pour la distribution. Ayant beaucoup de difficultés à distribuer les cadeaux, le Père Noël a demandé à Bruno Troni, maire, la permission d'avoir quelques élus afin de l'aider dans sa tournée. C'est sans hésiter que le premier magistrat a accepté et a honoré cette demande.

Quelle joie immense pouvait-on lire dans les yeux des enfants quand ils ont reçu leurs cadeaux.

Quant aux élèves de primaires, ils ont reçu une coquille et un sachet de friandises par la municipalité

Un passage aux restaurants scolaires pour distribuer des chocolats.

Samedi 17 décembre, la municipalité et les APE de nos écoles ont reçu le Père-Noël afin de partager un moment avec les habitants. Les familles ont eu l'occasion de se prendre en photo avec le bonhomme au chapeau pointu et de savourer des gourmandises de Noël.

L'espace culturel Léon Delfosse chante Noël

Mercredi 7 décembre les élèves de l'école municipale de musique ont proposé à l'espace culturel Léon Delfosse une soirée musicale de Noël.
Ce fût l'occasion pour les auditeurs présents d'entendre nos jeunes (et moins jeunes) artistes se produire sur scène après quelques semaines de travail avec leurs professeurs.

L'atelier de poterie proposait également une exposition des objets confectionnés par les participants.

C'est par le traditionnel « Vive le vent », repris en chœur par le public, que s'est terminée cette soirée.

L'espace culturel Léon Delfosse a également été le théâtre de l'arbre de Noël de l'école de danse le Khoréa.

Enfin, les élèves de l'école Suzanne Lanoy ont foulé les planches de la salle de spectacle pour entonner des chants de Noël pour leurs parents.

Le Père-Noël en visite à l'accueil de loisirs

On peut dire que le Père-Noël n'a pas chômé tout le mois décembre ! Après les écoles, c'est au centre de Loisirs qu'il est venu partager un moment convivial avec les enfants et les animateurs.

Les associations ont aussi fêté Noël !

Après la tournée des écoles, c'est dans les associations locales que le traîneau s'est arrêté, pour le plus grand bonheur des plus anciens.

L'Amicale Laïque

Les CBM football

Les CBM handball

Le Secours Populaire Français

Le Club du Sourire

Le club de couture cuisine de Fils en aiguilles et aux fourneaux

La revue des collégiens

Pour la deuxième fois, à l'occasion des vacances de fin d'année, les élèves du club médias du collège David Marcelle vous proposent le contenu de leur travail de journaliste en herbe effectué le lundi midi au CDI du collège avec Mme LANNEY et Mme PADIEU.

Interview

C'était comment la rentrée en 6ème ?

Pendant le club médias, au CDI, deux élèves de 6ème, Robin Zezula et Justin Laurent sont venus livrer leurs impressions sur le collège et leur rentrée en 6ème.

Ils reconnaissent tous les deux qu'ils avaient peur de se retrouver seuls, sans ami dans leur classe et Justin ajoute qu'il stressait à l'idée de se tromper de classe.

Même si aujourd'hui, Robin connaît parfaitement le collège, il avoue avoir été impressionné à la rentrée.

Ils disent s'être tous les deux bien intégrés dans le collège car ils ont appris à connaître leurs nouveaux amis, en plus de ceux de la primaire.

Quand je leur ai demandé s'ils trouvaient que cette année était plus difficile que l'année dernière, Robin m'a répondu que le niveau ne change pas beaucoup mais Justin, lui, trouve quand même que c'est plus difficile cette année. Ils sont néanmoins tous les deux d'accord sur le fait qu'il faut faire plus d'efforts sur l'organisation du travail quand on arrive au collège.

Camille GAUER en 5ème.

Musique

De la musique oui, mais en espagnol !

Vendredi 16 décembre, tous les élèves de 4ème du collège David Marcelle ont eu la chance d'assister à un concert en espagnol.

Sergio Lopez, de nationalité espagnole, est professeur d'espagnol en collège et chanteur professionnel. Il a toujours fait de la musique, mais a appris à faire de la guitare à l'âge de trente ans. Il n'a jamais vraiment voulu devenir chanteur mais il a toujours aimé faire de la musique, chanté et un jour il s'est dit « Pourquoi pas en faire un métier ? ». Il fait régulièrement des concerts dans les collèges de l'académie de Lille. Ça fait sept ans qu'il est invité par Mme ZELIKRA, professeure d'espagnol. Il aime venir à la rencontre des élèves, leur transmettre sa passion de l'espagnol par la chanson et leur faire découvrir ou redécouvrir des chansons.

Et tous les ans, c'est une grande réussite, il enchaîne des reprises de chansons connues comme « *Bella Ciao* », « *Comme d'habitude* », des chansons d'amour, de la salsa mais aussi des chansons dont les élèves ont appris les paroles en cours avec leurs professeures d'Espagnol. Nous avons adoré le concert, il y avait une super ambiance, surtout à la fin quand tout le monde a chanté et que certains ont dansé.

Lina, Loïc, Adriano, Angelina, Zoé, Lana, Tijani
en classe de 4ème.

Santé

Octobre rose au collège

Plusieurs actions ont eu lieu au collège à l'occasion d'Octobre Rose.

Tous les élèves de 3ème ont été sensibilisés au cancer du sein grâce à une petite exposition au CDI, organisée par Mme Léonard, l'infirmière, Mme JOLY, la CPE et Mme PADIEU, la professeure-documentaliste.

" En tant qu'élève de 3ème, j'ai découvert les différentes manières de dépister un cancer du sein : la palpation, la mammographie et l'échographie. Les hommes sont aussi concernés par la maladie et les chances de guérison sont très élevées. "

La matinée du 21 octobre 2022 a été dédiée au CROSS du collège. Tous les collégiens et les CM2 des écoles Doisneau et Voltaire ont participé et un dress code a été établi : **TOUS EN ROSE !**

L'association « Femmes tout simplement » était aussi présente pour sensibiliser sur le cancer du sein. La présidente de cette association est Dominique Faliva. «Femmes tout simplement» a été créée il y a deux ans pour venir en aide aux femmes en général et Octobre Rose est l'une de leurs actions.

Camille LEMAIRE en 3ème.
Chloé MARLOT
et **Lina EL RHAOUTI** en 4ème.

Lecture

Se procurer des livres à moindre prix !

L'association « Lire c'est partir » était présente au collège lundi 12 décembre 2022. C'était l'occasion pour les élèves, les parents et les professeurs d'acheter des livres à 80 centimes.

Kevin, salarié de l' association depuis quelques années, nous explique que cette association a été créée par Vincent Safrat en 1992. Aujourd'hui, elle édite une trentaine de livres par an et vend des livres à 80 centimes sans faire de profit.

Les livres ne sont pas vendus dans le commerce mais lors de ventes itinérantes dans les écoles et collèges mais aussi sur internet. (***lirecestpartir.fr***)

Le but est de favoriser l'accès à la lecture pour tous mais surtout pour les enfants de 2 à 12 ans. Pour Kevin, la lecture « permet de devenir des citoyens plus responsables, plus éclairés ».

Jason JENDROWIAK,
Lola PAGNIEZ,
et Camille LEMAIRE en 3ème.

DES ACTIVITÉS SOUS LE SIGNE DES FÊTES

La médiathèque propose une multitude d'activités tout au long de l'année. Le mois de décembre n'a pas dérogé à la règle avec un programme chargé avant les fêtes !

Lecture spectacle

Une formule qui plaît

C'était une première à la médiathèque et certainement pas une dernière ! Les avis à la sortie de la lecture spectacle étaient unanimes et élogieux. La talentueuse comédienne Floriane Potiez a ravi le public. Elle a mis en scène une partie du désormais célèbre roman de Raphaëlle Giordano « *Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une* ».

La lecture reprend le thème de la « routinite aiguë », une affection de l'âme qui touche de plus en plus de gens dans le monde, surtout en Occident. Une histoire qui fait écho, interprétée par Floriane Potiez touchante de sincérité et de talent. Un véritable succès finalisé par un moment de convivialté.

Atelier créatif

Un diorama pour Noël

En collaboration avec Noémie de l'association Récup'Art, les adeptes du loisir créatif ont eu le plaisir de participer à l'atelier de création d'un Diorama de Noël.

Une magnifique déco en matériel de récupération que chacun a pu garnir selon son imagination pour offrir ou pour décorer son intérieur à l'heure des fêtes.

Echanges

Le café lecture de Noël

Moment de partage littéraire par excellence, le café lecture est un rendez-vous convivial récurrent qui permet aux lecteurs de se réunir autour d'un café. Vous aimez lire, un peu, beaucoup !

Pas besoin d'être grand critique pour venir parler de vos lectures ! Sans contrainte, il est possible juste d'écouter ou d'exposer vos coups de cœur. Une animation incontournable et attendue chaque trimestre.

En cette fin d'année, chacun avait joué le jeu du pull de Noël ou de l'accessoire festif.

Les jeunes ne se sont pas ennuyés !

Les 1er et 7 décembre Gigi a présenté ses histoires de Noël aux enfants de 0 à 6 ans avant de fabriquer leur bonhomme de neige bougie.

Samedi 10 décembre, l'organisme "La fabrique d'univers" est venu à la médiathèque pour faire découvrir aux ados et adultes la création de jeux vidéo. Grâce à un logiciel de leur invention, chacun s'est essayé à la programmation en imaginant un nom de jeu, des personnages et des scénarios.

Samedi 17 décembre, les parents et enfants à partir de 8 ans ont pu réaliser un des tutos proposé par le livre "L'atelier déco de Noël" de Hélo Ita avant de partager un chocolat chaud, accompagné de ses guimauves.

La médiathèque, ayant acquis le dernier jeu FIFA 23 sur PS4, a proposé ce jeudi 22 décembre à tous les gamers à partir de 10 ans de participer à un tournoi sur écran géant dans sa salle polyvalente. Une quinzaine de joueurs se sont affrontés.

Les enfants ont pu réaliser leur propre jeu vidéo à partir d'une interface logicielle repensée et adaptée à leur âge. Ainsi, ils ont découvert les diverses facettes de la création, de la texture au personnages, en passant par les variables.

Les intervenants ont ensuite compilé l'ensemble des jeux réalisés afin de les diffuser et les rendre accessibles sur les postes de la médiathèque.

Pour clore cette année 2022, le vendredi 23 décembre une vingtaine de cinéphiles est venue voir un des derniers DVD acquis par la médiathèque "L'homme qui inventa Noël" et partager le dernier moment de convivialité de l'année avec l'équipe, autour d'un petit goûter.

Traditions

Les feux de la Sainte Barbe célébrés

Situé en plein cœur du Bassin-minier, notre ville de Billy-Montigny est emprunte de l'histoire de la mine. Elle en a conservé un héritage qui date de son exploitation. Il va donc de soi que la municipalité a célébré la Sainte Barbe, patronne des mineurs, en collaboration avec l'agglomération de Lens-Liévin.

Plusieurs événements ont été organisés à destination des habitants. En guise d'ouverture des festivités, la compagnie Equip'Actions, spécialisée dans la pyrotechnie, a procédé à une retraite aux flambeaux dans les rues de la ville. Suivi par des habitants, le cortège s'est terminé au kiosque du parc Robespierre par un final pyrotechnique qui en a mis plein les yeux.

Sur la même journée, l'espace culturel Léon Delfosse a accueilli le spectacle « La Montagne Noire » avec le Théâtre Mariska. Le collectif de la Girafe a fait son retour à la maison de l'Enfance avec son inénarrable Free Ch'ti, cette fois-ci sur le thème de la mine.

Pour clôturer les festivités, la municipalité a offert un concert de Sylvain Tanière, qui a repris le répertoire de son père Edmond, sur le parvis de la mairie. La représentation était accompagnée d'une dégustation du briquet*, ce repas que les mineurs partageaient au fond de la mine et dont ils ramenaient les restes à leurs enfants**.

* Une tradition voudrait que le terme « Briquet » provienne du militant et syndicaliste des mines **Raoul Briquet**, qui a obtenu des compagnies minières une pause casse-croûte payée pour les mineurs.

** Le pain d'Alouette, dont le nom a été attribué au restaurant scolaire, était le reste du briquet que le mineur rapportait à sa famille après sa journée de travail et disait " *C'est l'alouette qui me les a donné* ".

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement repose sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

A quoi sert le recensement général de la population ?

Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique. Il permet de :

- **Connaître la population française et de chaque commune** : le recensement permet d'estimer combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement… Le site de l'INSEE publie des résultats statistiques suite aux recensements.

- **Définir les moyens de fonctionnement des communes** : de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement) repose en grande partie sur la population totale des communes.

- **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité** : la connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports…)

Les réponses au recensement sont-elles obligatoires ?

Oui.

Selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre.

En contrepartie de cette obligation, L'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans. Les informations recueillies ne sont pas transmises au fisc ou aux organismes sociaux.

Qui se charge du recensement ?

L'INSEE l'organise et le contrôle. Les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain

Qui est concerné par le recensement ?

Les habitants des communes de moins de 10 000 habitants sont tous recensés une fois tous les 5 ans. Cette année, l'enquête aura lieu du ***19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023***.

Le déroulement du recensement

Puisque vous allés être recensé cette année, vous recevrez un courrier de votre mairie, puis un agent recenseur, recruté par votre commune, se présentera chez vous. Il sera muni d'une carte tricolore.

2 façons de vous recenser :

- Répondre par internet. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site *le-recensement-et-moi.fr*

- Répondre grâce à des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Pour la liste d'Union Républicaine

Malgré l'opposition de l'ensemble des syndicats, l'exécutif confirme sa réforme des retraites : report de l'âge d'ouverture des droits de 62 à 65 ans pour les salariés du privé et les fonctionnaires, report de trois ans des départs anticipés (pénibilité, régimes spéciaux, carrières longues), augmentation du nombre d'annuités nécessaires pour avoir une retraite à taux plein, alors qu'il s'élève déjà à 43 pour les générations nées après 1973 ! Une réforme d'une rare violence, qui s'appliquerait dès la génération 1961. Mais il faut garder le conditionnel, car la partie est loin d'être gagnée pour le gouvernement.

D'abord parce qu'une très large majorité des Françaises et de Français y sont opposés. Ensuite parce que la réforme apparaît d'autant plus injuste dans un contexte où salariés et retraités voient leur pouvoir d'achat s'écrouler face à l'inflation. Un deux poids deux mesures inacceptable, alors que l'exécutif, en refusant de taxer les dividendes et d'indexer les salaires sur l'inflation, a permis aux grandes entreprises d'engranger des profits record.

Enfin le contexte, l'hiver et les factures arrivant, la flambée des coûts de l'énergie devient explosive pour les ménages, les collectivités, les organismes HLM et nombre d'entreprises. Sans parler du risque sanitaire et de la combinaison Covid-grippe-bronchiolite, avec un système de soins en crise profonde, de la médecine de ville à l'hôpital. Cette réforme irresponsable s'apparente donc à une étincelle sur un baril de poudre. Et on connait le potentiel mobilisateur et unificateur des retraites. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les baromètres réalisés par l'Ugict-CGT. 46% des professions intermédiaires et 42% des cadres se disent prêt à faire grève pour défendre leurs retraites, une détermination encore plus importante qu'en matière de salaires !

A part les patrons, rares sont ceux qui soutiendront la réforme. Ce d'autant que les arguments manquent. La dette brandie par le gouvernent s'élèverait à un 0.5% du PIB. La belle affaire ! Pour la résorber, il suffirait de supprimer les exonérations de cotisations retraites accordées aux entreprises. Ou de mettre à contribution les dividendes. Ou d'indexer les salaires sur l'inflation et de mettre fin aux inégalités salariales entre femmes et hommes. Quant au chantage sur la baisse des pensions, l'histoire nous montre qu'elle accompagne tout report de l'âge de départ, avec des salariés toujours plus nombreux à devoir partir avec des carrières incomplètes.

La bataille contre cette réforme ne se gagnera que si les salariés rentrent très largement dans la danse, en adoptant les modalités qui leur conviennent le mieux. Nous pourrons nous appuyer sur les nombreux députés progressistes de l'Assemblée à condition de faire les choses dans l'ordre et de construire d'abord la mobilisation sociale, à partir des lieux de travail, avant de lui donner un débouché politique. Nous avons un mois pour mettre en débat cette stratégie et convaincre les salariés de s'y engager massivement. Les braises de la mobilisation gagnante de 2019 sont encore chaudes, le doublé est à notre portée !

Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Rassemblement National

Tribune non-parvenue

Pour la liste La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Ville de Billy-Montigny

Cérémonie des vœux à la population 2023

Dimanche 8 janvier,

10h30, à l'espace culturel

LÉON DELFOSSE